

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4510**

### Intitulé

Expert en informatique et systèmes d'information

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Ecole supérieure d'informatique (SUPINFO Paris)

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur SUPINFO

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

326n Analyse informatique, conception d'architecture de réseaux

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le champ d'intervention de l'expert en informatique et systèmes d'information comporte quatre principales activités :

- Définir la stratégie des systèmes d'information de l'entreprise
- Concevoir l'architecture et les logiciels des systèmes d'information
- Assurer l'installation et le suivi opérationnel et budgétaire des systèmes d'information
- Procéder aux bilans et pérenniser les systèmes d'information.

Le titulaire est capable de :

- Adapter le système d'information aux métiers de l'entreprise
- Accompagner l'entreprise et les utilisateurs pour l'expression de leurs besoins informatiques
- Elaborer des cahiers des charges, des appels d'offre fournisseurs et prestataires
- Identifier et appliquer les normes et standards opérationnels, sélectionner les sources d'information pertinentes
- Mettre en œuvre les méthodologies de conduite de projets informatiques
- Choisir la méthodologie de conduite de projet appropriée
- Superviser des études d'architecture fonctionnelle et technique
- Evaluer les délais de réalisation des projets informatiques
- Concevoir un budget
- Mettre en place une démarche de service ITIL et de gouvernance des systèmes d'information
- Animer et coordonner les collaborateurs et les équipes
- Adapter son niveau de communication à son interlocuteur (collaborateurs, clients, utilisateurs, ...).
- Convaincre et remporter la décision dans les réunions d'équipe et les arbitrages
- Analyser les besoins en logiciels et matériels du client ou de l'utilisateur
- Sélectionner et mettre en œuvre les systèmes d'exploitation
- Constituer le cahier des charges fonctionnel et technique
- Mettre en œuvre les méthodologies de développement logiciel et les langages de programmation
- Assurer l'interopérabilité entre les réseaux et les systèmes en environnement distribué
- Intégrer les services au sein du système d'information de l'entreprise
- Gérer des projets d'architecture et de développement logiciel
- Animer et coordonner les équipes de développement logiciel
- Présenter un projet de développement au client, à l'utilisateur
- Planifier la réalisation d'un projet informatique
- Evaluer les charges, les risques et les moyens dans un projet informatique
- Rédiger un appel d'offre et utiliser les méthodes de négociation dans le cadre d'une proposition commerciale
- Comparer, sélectionner et mettre en place un cadre de suivi des fournisseurs et prestataires
- Négocier les évolutions du projet informatique et les avenants éventuels au contrat initial
- Utiliser les méthodes de communication appropriées dans la gestion de la relation client ou utilisateur final
- Sélectionner, assembler et intégrer des composants informatiques
- Mettre en œuvre les techniques de gestion et de suivi budgétaire pour un projet informatique
- Procéder aux phases de tests et de recettes des applications développées et rédiger les documentations
- Réaliser la mise en production des solutions informatiques

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous secteurs d'activités (industrie et services) au sein des entreprises privées et publiques de toutes tailles (TPE, PME, Grands Groupes) nationales et internationales. Recrutements importants dans le secteur du conseil dans les Sociétés de Services en Ingénierie Informatique (SSII).

Chef de Projet, Ingénieur d'études, Ingénieur de développement, Ingénieur systèmes, Ingénieur systèmes et réseaux, Consultant technique, Consultant systèmes d'information, Directeur technique.

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

M1802 : Expertise et support en systèmes d'information

M1803 : Direction des systèmes d'information

M1805 : Études et développement informatique

M1806 : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification est obtenue au terme d'un cursus de formation de 5 années (pour les titulaires d'un baccalauréat S ou STI et tout autre diplôme ou titre de niveau équivalent français ou étranger), ou 3 années (pour les titulaires d'un BTS ou DUT en informatique et tout autre diplôme ou titre de niveau équivalent français ou étranger), ou 2 années (pour les titulaires d'une Licence en informatique et tout autre diplôme ou titre de niveau équivalent français ou étranger). L'accès à la certification est possible par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). L'acquisition des connaissances et compétences attachées à la certification est organisée autour de 3 axes majeurs :

- une formation poussée aux technologies de l'information et de la communication actualisée chaque année avec les entreprises leaders du secteur de l'informatique (éditeurs de logiciels, constructeurs de matériels, sociétés de services aux entreprises) ;
- une formation au management appliqué aux technologies et systèmes d'information afin d'appréhender pleinement les environnements d'entreprises au sein desquels seront implémentées les TIC ;
- une formation au droit des technologies de l'information.

Les compétences en anglais des étudiants et des stagiaires sont également acquises tout au long d'un cursus de formation centré sur le développement des capacités orales et écrites.

Des stages en entreprises obligatoires (3 mois minimum de la 1ère à la 4ème année et 6 mois minimum pour la 5ème année) sont effectués en lien direct avec le contenu du cursus de formation. Ils font l'objet d'une évaluation de la part des entreprises et ces évaluations sont intégrées dans le bilan de chaque année du cursus de l'étudiant. Un Mémoire est demandé à chaque étudiant à la fin de son cursus de formation dans lequel il lui est demandé de faire un bilan sur l'acquisition des compétences visées par la certification et sur son positionnement professionnel (mémoire écrit et présentation orale devant un jury composé de représentants de l'école et de professionnels).

Les modalités d'évaluation intègrent des tests de connaissances individuels, des mises en situation pratiques (projets individuels et en groupe avec présentations orales) ainsi que des tests visant à évaluer les compétences techniques (Travaux pratiques notés).

#### Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 4510 - Assurer l'installation, le suivi opérationnel et budgétaire des systèmes d'information	<p><b>Compétences associées au bloc 3 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Planifier la réalisation d'un projet informatique</li><li>• Évaluer les charges, les risques et les moyens dans un projet informatique</li><li>• Rédiger un appel d'offre et utiliser les méthodes de négociation dans le cadre d'une proposition commerciale</li><li>• Comparer, sélectionner et mettre en place un cadre de suivi des fournisseurs et prestataires</li><li>• Négocier les évolutions du projet informatique et les avenants éventuels au contrat initial</li><li>• Utiliser les méthodes de communication appropriées dans la gestion de la relation client ou utilisateur final</li><li>• Sélectionner, assembler et intégrer des composants informatiques</li><li>• Mettre en œuvre les techniques de gestion et de suivi budgétaire pour un projet informatique</li><li>• Procéder aux phases de tests et de recettes des applications développées et rédiger les documentations</li><li>• Réaliser la mise en production des solutions informatiques</li></ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Tests d'évaluation des connaissances : il s'agit de tests individuels écrits et oraux. Ils peuvent conduire au passage de certifications professionnelles reconnues par les entreprises du secteur informatique.</li><li>• Projets informatiques : projets de développement logiciel. En équipe-projet, réponses à des cahiers des charges et appels d'offre pour des développements logiciels complets et leur documentation.</li><li>• Expériences professionnelles : stages en entreprises à temps plein. Stages encadrés et évalués par l'entreprise et l'école. Durée obligatoire cumulée : 18 mois minimum et 22 mois maximum. Évaluation des missions réalisées en entreprises et des rapports de stages.</li></ul>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 4510 - Procéder aux bilans et pérenniser les systèmes d'information</p>	<p><b>Compétences associées au bloc 4 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluer les projets informatiques</li> <li>• Mettre en œuvre les techniques de mesure de gains de productivité des solutions informatiques</li> <li>• Organiser et mettre en œuvre une recherche d'informations</li> <li>• Utiliser les méthodes et outils de gestion et d'optimisation d'un parc informatique</li> <li>• Prévoir et anticiper les attentes en matière de bilans</li> <li>• Utiliser les outils et méthodes de gestion d'équipe dans le cadre du support informatique</li> <li>• Mettre en œuvre les techniques de maintenance informatique</li> <li>• Procéder aux achats informatiques</li> <li>• Mettre en place des procédures de résolution d'incidents informatiques</li> <li>• Utiliser les outils de gestion d'équipe visant à valoriser les collaborateurs</li> <li>• Utiliser les méthodes de management d'équipe visant à susciter ou entretenir la motivation des équipes.</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tests d'évaluation des connaissances : il s'agit de tests individuels écrits et oraux. Ils peuvent conduire au passage de certifications professionnelles reconnues par les entreprises du secteur informatique.</li> <li>• Projets de « business development ». En équipes-projets, réalisation de business plans et d'executive summary pour le développement d'activités innovantes utilisant les TIC.</li> <li>• Expériences professionnelles : stages en entreprises à temps plein. Stages encadrés et évalués par l'entreprise et l'école. Durée obligatoire cumulée : 18 mois minimum et 22 mois maximum. Evaluation des missions réalisées en entreprises et des rapports de stages.</li> <li>• Mémoire de fin d'études : mémoire individuel réalisé à la fin du cursus de formation et après un stage en entreprise de 6 mois obligatoire. Objectif : capacité à évaluer le positionnement professionnel et les compétences acquises en centre et développées en milieu professionnel. Mémoire de 70 pages présenté devant un jury composé de membres de l'école et de professionnels d'entreprises.</li> </ul>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 4510 - Définir la stratégie des systèmes d'information de l'entreprise</p>	<p><b>Compétences associées au bloc 1 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter le système d'information aux métiers de l'entreprise</li> <li>• Accompagner l'entreprise et les utilisateurs pour l'expression de leurs besoins informatiques</li> <li>• Elaborer des cahiers des charges, des appels d'offre fournisseurs et prestataires</li> <li>• Identifier et appliquer les normes et standards opérationnels, sélectionner les sources d'information pertinentes</li> <li>• Mettre en œuvre les méthodologies de conduite de projets informatiques</li> <li>• Choisir la méthodologie de conduite de projet appropriée</li> <li>• Superviser des études d'architecture fonctionnelle et technique</li> <li>• Evaluer les délais de réalisation des projets informatiques</li> <li>• Concevoir un budget</li> <li>• Mettre en place une démarche de service ITIL et de gouvernance des systèmes d'information</li> <li>• Animer et coordonner les collaborateurs et les équipes</li> <li>• Adapter son niveau de communication à son interlocuteur (collaborateurs, clients, utilisateurs, ...).</li> <li>• Convaincre et remporter la décision dans les réunions d'équipe et les arbitrages</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tests d'évaluation des connaissances : il s'agit de tests individuels écrits et oraux. Ils peuvent conduire au passage de certifications professionnelles reconnues par les entreprises du secteur informatique.</li> <li>• Projets informatiques : projets de développement logiciel. En équipe-projet, réponses à des cahiers des charges et appels d'offre pour des développements logiciels complets et leur documentation.</li> <li>• Expériences professionnelles : stages en entreprises à temps plein. Stages encadrés et évalués par l'entreprise et l'école. Durée obligatoire cumulée : 18 mois minimum et 22 mois maximum. Evaluation des missions réalisées en entreprises et des rapports de stages.</li> </ul>

INTITULÉ	DESSCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 4510 - Concevoir l'architecture et les logiciels des systèmes d'information	<p><b>Compétences associées au bloc 2 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser les besoins en logiciels et matériels du client ou de l'utilisateur</li> <li>• Sélectionner et mettre en oeuvre les systèmes d'exploitation</li> <li>• Constituer le cahier des charges fonctionnel et technique</li> <li>• Mettre en œuvre les méthodologies de développement logiciel et les langages de programmation</li> <li>• Assurer l'interopérabilité entre les réseaux et les systèmes en environnement distribué</li> <li>• Intégrer les services au sein du système d'information de l'entreprise</li> <li>• Gérer des projets d'architecture et de développement logiciel</li> <li>• Animer et coordonner les équipes de développement logiciel</li> <li>• Présenter un projet de développement au client, à l'utilisateur</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tests d'évaluation des connaissances : il s'agit de tests individuels écrits et oraux. Ils peuvent conduire au passage de certifications professionnelles reconnues par les entreprises du secteur informatique.</li> <li>• Projets informatiques : projets de développement logiciel. En équipe-projet, réponses à des cahiers des charges et appels d'offre pour des développements logiciels complets et leur documentation.</li> <li>• Expériences professionnelles : stages en entreprises à temps plein. Stages encadrés et évalués par l'entreprise et l'école. Durée obligatoire cumulée : 18 mois minimum et 22 mois maximum. Evaluation des missions réalisées en entreprises et des rapports de stages.</li> </ul>

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU/NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	membres externes : 40 % - membres internes : 60%
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	Identique au Jury délivrant la certification après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X	60 % membres externes - 40% membres internes

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 16 février 2006 publié au Journal Officiel du 5 mars 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 5 mars 2006, jusqu'au 5 mars 2011.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

Arrêté du 15 décembre 2016 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des

certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert en informatique et systèmes d'information" avec effet au 07 septembre 2016., jusqu'au 18 décembre 2021.

Arrêté du 31 août 2011 publié au Journal Officiel du 7 septembre 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert en informatique et systèmes d'information" avec effet au 5 mars 2011, jusqu'au 7 septembre 2016.

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

750 titres sont délivrés par an en moyenne.

<http://www.supinfo.com/stats>

#### Autres sources d'information :

<http://www.supinfo.com/>

#### Site officiel

#### Lieu(x) de certification :

Ecole supérieure d'informatique (SUPINFO Paris) : Île-de-France - Paris ( 75) [SUPINFO Paris]  
Ecole supérieure d'informatique (SUPINFO Paris) : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Nord ( 59) [SUPINFO Lille]  
Ecole supérieure d'informatique (SUPINFO Paris) : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Nord ( 59) [SUPINFO Valenciennes]  
Ecole supérieure d'informatique (SUPINFO Paris) : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Moselle ( 57) [SUPINFO Metz]  
Ecole supérieure d'informatique (SUPINFO Paris) : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne ( 31) [SUPINFO Toulouse]  
Ecole supérieure d'informatique (SUPINFO Paris) : Réunion - Réunion ( 974) [SUPINFO Réunion]  
Ecole supérieure d'informatique (SUPINFO Paris) : Centre - Indre-et-Loire ( 37) [SUPINFO Tours]  
Ecole supérieure d'informatique (SUPINFO Paris) : Centre - Loiret ( 45) [SUPINFO Orléans]  
Ecole supérieure d'informatique (SUPINFO Paris) : Normandie - Calvados ( 14) [SUPINFO Caen]  
Ecole supérieure d'informatique (SUPINFO Paris) : Bretagne - Ille-et-Vilaine ( 35) [SUPINFO Rennes]  
Ecole supérieure d'informatique (SUPINFO Paris) : Pays de la Loire - Loire-Atlantique ( 44) [SUPINFO Nantes]  
Ecole supérieure d'informatique (SUPINFO Paris) : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône ( 69) [SUPINFO Lyon]  
Ecole supérieure d'informatique (SUPINFO Paris) : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Bas-Rhin ( 67) [SUPINFO Strasbourg]  
Ecole supérieure d'informatique (SUPINFO Paris) : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Marne ( 51) [SUPINFO Reims]  
Ecole supérieure d'informatique (SUPINFO Paris) : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Aube ( 10) [SUPINFO Troyes]  
Ecole supérieure d'informatique (SUPINFO Paris) : Auvergne Rhône-Alpes - Isère ( 38) [SUPINFO Grenoble]  
Ecole supérieure d'informatique (SUPINFO Paris) : Auvergne Rhône-Alpes - Puy-de-Dôme ( 63) [SUPINFO Clermont-Ferrand]  
Ecole supérieure d'informatique (SUPINFO Paris) : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes ( 06) [SUPINFO Nice]  
Ecole supérieure d'informatique (SUPINFO Paris) : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône ( 13) [SUPINFO Marseille]  
Ecole supérieure d'informatique (SUPINFO Paris) : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Hérault ( 34) [SUPINFO Montpellier]  
Ecole supérieure d'informatique (SUPINFO Paris) : Martinique - Martinique ( 972) [SUPINFO Martinique]  
Ecole supérieure d'informatique (SUPINFO Paris) : Guadeloupe - Guadeloupe ( 971) [SUPINFO Guadeloupe]

Ecole Supérieure d'informatique - SUPINFO

Tour Maine Montparnasse - 40ème étage

33 avenue du Maine

75015 Paris

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

SUPINFO Paris, Tour Maine Montparnasse, 40ème étage, 33 avenue du Maine, 75015 Paris

SUPINFO Tianjin, Room 709, No.9 Courses Building, South campus, Hebei University of Technology, Guang Rong Dao 29, HongQiao District, 300004 TIANJIN

SUPINFO Strasbourg, 83 Route du Rhin, 67400 Illkirch

SUPINFO Montpellier, Immeuble Archimède, bâtiment B, rez-de-chaussée, 396 Rue du Mas de Verchant, 34000 Montpellier

SUPINFO Valenciennes, 98 rue du Rempart, 59300 Valenciennes

SUPINFO Nice, 21 boulevard Grosso, Immeuble Bel Air Mansions, 06000 Nice

SUPINFO Troyes, 1 Boulevard Charles Baltet, 10000 Troyes

SUPINFO Tours, 15 Place Michelet, 37000 Tours

SUPINFO Toulouse, 7/8 esplanade Compans Caffarelli, 31000 Toulouse

SUPINFO Grenoble, 9 avenue Paul Verlaine, 38000 Grenoble

SUPINFO Caen, 10 rue Alfred Kastler, 14000 Caen

SUPINFO Nantes, 1 rue du Charron, Bâtiment B, 44800 Saint-Herblain

SUPINFO Clermont-Ferrand, 9 rue de Catarou, 63100 Clermont-Ferrand

SUPINFO Marseille, Technopôle de Château-Gombert, Bat B Les Baronnies, 15 rue Marc Donadille, 13013 Marseille

SUPINFO Lyon, 16 Rue Jean Desparmet, 69008 Lyon

SUPINFO Orléans, 1er étage, 122-124, rue du Faubourg Banner, 45000 Orléans

SUPINFO Lille, 15 Boulevard de la Liberté, 59000 Lille

SUPINFO Metz, Technopôle de Metz, 7 rue Thomas Edison, 57070 Metz

SUPINFO Reims, 10 rue Édouard Mignot, 51100 Reims

SUPINFO Rennes, 1 avenue Belle fontaine, 35510 Cesson Sévigné

SUPINFO Martinique, Immeuble «Les Bosquets 1» n°26, ZI Les Mangles Acajou, FWI-97232 Le Lamentin,  
Martinique

SUPINFO Réunion, 71 rue Jules Auber, 97400 Saint-Denis

SUPINFO Guadeloupe, 35 zone artisanale Petit Pérou, Rue de la Céramique, 97139 Les Abymes, Guadeloupe

SUPINFO Ile Maurice, Medine Education Village, Pierrefonds, Beaux Songes, Île Maurice 742CU001

SUPINFO Casablanca, 8 rue Ibnou Khatima, 20000 Casablanca, Maroc

SUPINFO Zhenjiang, East Campus JUST, MengXi Road 2, Jingkou District, ZHENJIANG

SUPINFO Montréal, 666 rue Sherbrooke Ouest, Building Tidan, Etages 14 - 15, QC H3A 1G1 Montréal, Canada

SUPINFO Bruxelles, Avenue Louise 534, B-1000 Brussels, Belgique

SUPINFO Beijing, Foundation Building, Room 806-808, West campus- Beijing, University of Technology, Ping Le Yuan 100, Chaoyang  
District, 100022 BEIJING

SUPINFO Rabat, 64 avenue Fad Ould Oumer, 10000 Rabat, Maroc

SUPINFO Trapani, Via Cappuccini, 9, 91100 Trapani, Italia

SUPINFO Rome, Piazza dei Sanniti n.9 - 00185 Roma, Italia

**Historique de la certification :**